L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI (MATIN) 15 SEPTEMBRE 1831.

☞ Un grand nombre d'Electeurs se proposent de soutenir M. ANTONIO DUCROS, à l'élection d'un Alderman pour le 4me. district, en remplacement de M. A. Pitot, démissionnaire.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 15 septembre.

La malle du nord reçue hier ne nous a rien appris d'Europe.

L'avis suivant a été envoyé au collecteur des douanes de New-York, en l'invitant à le rendre public pour le bénéfice de ceux qu'il peut intéresser :—

Département de l'état }
26 août 1831. }

Avis a été reçu à ce département, que la loi qui accordait une diminution de 16¼ cents des droits, sur les marchandises importées au Mexique *par les navires mexicains*, a été rappelée; et qu'après le 1er. de ce mois, les marchandises importées par navires mexicains n'auront droit à aucun privilère autre que ceux dont peuvent jouir les merchandises importées par navires étrangers.

Il paraît que les pluies que nous avons eu ici dernièrement, ont régné de même dans les Caroline et y ont produit des inondations desastreuses. Une lettre de Cheraw, du 1er. septembre, dit que le pont de cette ville a été emporté, et que les bords de la Pee Dee sont inondés à plusieurs milles de distance ; *il est impossible*, ajoute-t-on, de se former une idée des pertes éprouvées par les habitants. Des moulins, des ponts, des marchandises, les récoltes, tout a été emporté par la violence des eaux. On estime à $25,000 la perte du pont de Cheraw.

Une autre lettre, datée de Columbia, le 3 sept., dit que de mémoire d'homme, il n'a jamais plu autant dans cet endroit ; les rivières ont inondé leurs bords ; les ravages sont immenses sur les bords de la Congaree, de la Wateree et de la Savannah. Ici encore, on parle de la destruction de plusieurs ponts, et, par suite, de l'interruption des communications. Sept ou huit courriers de New-York ont manqué consécutivement.

Quelques journaux de cette ville ont parlé d'une insurrection des noirs à Southampton, dans l'état de Virginie ; il paraît que les premiers details de cette insurrection, qui ont été obteus même près du lieu de la scène étaient fort exagérés du moins en ce qui concerne le nombre des révoltés. L'article suivant que nous traduisons d'un journal de Richmond, le *Compiler*, du 30 août, rassurera ceux qui auraient pu se laisser aller à des craintes serieuses sur les resultats de cet événement :—

" Nous recevons, sur les bandits de Southampton, leur caractère, leur nombre et celui de leurs victimes, des rapports plus corrects ; nous savons combien il y a eu de révoltés de tués ; combien il y en a eu de faits prisonniers, et combien il y en a encore qui manquent. Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'une aussi petite bande de forcenés ait pu commettre autant d'assassinats en aussi peu de temps, et ait pu donner une idée aussi exagérée du nombre d'individus dont elle se compose et de leur armement. Les derniers rapports reçus des généraux Eppes et Brodnax donnent une idée plus exacte de ces choses que toutes les dépêches précédentes. Ces rapports ont été reçus dans la journée d'hier, et nous sommes à même d'en mettre la substance sous les yeux de nos lecteurs. Ils éclaircissent plusieurs circonstances de ce drame sanglant, et présentent sous des couleurs encore plus fortes le caractère dépravé de cet horrible imposteur de Nathaniel Turner, et l'art avec lequel il s'est servi du phénomène atmosphérique qu'on a remarqué dernièrement, pour accomplir ses funestes projets et en imposer à la crédulité de ses suivants. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'extrait suivant:

" Le général Eppes écrit, du quartier-général de Jerusalem, [Southampton,] au gouverneur, qu'il n'y a plus de danger dans ce comté et les environs, et qu'il n'y a *plus à craindre de* voir se renouveler les mêmes troubles.

" Les insurgents sont pris ou tués, excepté Nat. Turner, leur chef, qui est vivement poursuivi.

" Les troupes seront renvoyées sous peu de jours.

" Le général annonce 48 prisonniers.

" Les troupes de Richmond sont au quartier-général. Officiers et soldats, tous se portent bien et sont animés du meilleur esprit. "

" Lundi matin, 29, on a reçu de nouveaux rapports du général. Tout etait tranquille—on avait fait quelques autres prisonniers. Le général, dont la tâche doit avoir été difficile, a exploré lui-même le pays à plusieurs milles à la ronde, il a établi des communications avec les milices des comtés voisins, et a adopté les moyens les plus efficaces pour assurer la tranquilité du comté.

" Le général Brodnax, qui s'était retiré à Greensville et avait pris le commandement de la portion de sa brigade qui s'était assemblée à Hicks Ford, écrit au gouverneur qu'il a renvoyé le 60e. et le 96e. regiment de Brunswick, qui, avec la milice de Greensville, s'etaient mis en marche immédiatement en apprenant les troubles de Southampton.

" Les officiers envoyés par le général Brodnax à *Southampton*, sont de retour et rapportent que le lieu de la scène des assassinats est tranquille et qu'on n'y voit plus aucuns maraudeurs. Depuis lundi il ne s'est commis aucun meutre ni aucune déprédation, et même aucune tentative de ce genre n'a eu lieu. Tous les révoltés ont été ou tués ou pris excepté (s'il faut s'en rapporter aux informations données par les prisonniers) 4 ou 5 qui se sont sauvés dans un marais et qui probablement seront pris.

"Nathaniel, le chef de ce complot, et qui prend le titre de général, se dit un prédicateur anabaptiste ; c'est un grand enthousiaste, il a déclaré à ses camarades qu'il était commissionné par Jésus-Christ, qu'il agissait sous son inspiration, et que la couleur bleue remarquée dernièrement dans le soleil, était le signal qui lui avait été donné, &a. Il est du nombre de ceux qui n'ont pas encore été pris. L'histoire de deux affaires qui auraient eu lieu au pont situé près de Jérusalem, et dans l'une desquelles il aurait été tué, est sans fondement. On pense néanmoins qu'il ne peut échapper.

" D'après les informations que le général a recueillies de différentes sources, il est convaincu qu'il n'existait aucun plan général concerté entre les esclaves. Des faits irrécusables démontrent l'entière ignorance des esclaves sur ce sujet, dans tous les comtés qui avoisinent Southampton ; jamais plus d'ordre et de tranquillité n'a régné parmi eux.

" Il est à regretter que dans le moment de l'alarme générale, on ait ignoré si long-temps et exagéré autant l'étendue des forces des insurgents. Le général pense que vingt hommes bien résolus, pourraient maintenant s'en rendre maîtres, quoiqu'il arrive. Il donne les plus grandes louanges à la conduite admirable des milices, qui partout se sont empressées de prendre les armes, et ont donné des preuves évidentes de leur habileté et de leur promptitude à étouffer toute tentative de cette espèce.

" Le 66e. et le 96e. régiment se sont assemblés à Brunswick, d'où ils se sont mis en marche pour Southampton par différentes route. Les miliciens de ces deux corps se trouvèrent réunis 20 heures après que la nouvelle leur fut parvenue ; quelques uns avaient fait 30 milles.

" Un joli corps de cavalerie de Mecklenbourg, est arrivé le 25 auprès du général, pour faire le service.

" Les familles que les dangers qu'on appréhendait avaient forcées à fuire à Hicks-Ford, sont presque toutes retournées chez elles.

Nous recevons de M. ADOLPHE THEODORE, aëronaute, qui est maintenant à la Havane et qui doit arriver incessamment parmi nous, la lettre suivante que nous nous faisons un vrai plaisir de publier :—

*A l'éditeur de l'*ABEILLE.
HAVANE, 28 août.

MONSIEUR,—D'anciennes relations de commerce et quelques amis que je compte en votre ville, me font de tier depuis long-temps de trouver l'occasion de la connaît e. La haute opinion que j'ai de l'extrême patriotisme et e de l'hospitalité de ses francs et loyaux habitans, me porte à croire qu'ils seraient flattés de voir préferer leur ville, (si comme dans le monde savant pour protéger les arts et les sciences,) pour y faire, en grand, le *premier essai en Amérique, de la direction des ballons aérostatiques*. Je suis prêt à executer ce projet grandiose, à la réalisation du quel je travaille depuis long-temps, et par le moyen duquel j'ai fait en moins d'un an plusieurs *ascensions*, *soit en cette capitale, soit à Matanzas* et au Port-au-Prince: la bienveillance d'un public indulgent et généreux a eu la bonté de me recompenser et d'applaudir avec enthousiasme à mes efforts : ce qui prouve la part active qu'il prend à la progression des connaissances dont le resultat peut devenir utile à la societe. C'est dans ce but, M. l'Editeur, que je me propose de me rendre très-incessamment dans votre ville, pour offrir à ses habitans un spectacle que lui a déjà présenté l'habile physicien-aëronaute, M. Eugène Robertson, mais auquel je donnerai un mérite nouveau, en développant le premier, aux yeux de vos magistrats et d'un public éclairé, mes moyens de direction aërostatique. Si je ne suis pas assez heureux pour voir couronner mes efforts, dès la 1ère. experience, dirigeant mon ballon sans qu'il soit le jouet des vents; au moins les procédes que j'aurai employe, n'auront jamais été exécutes par d'autres aëronautes, et étant *théoriquement infaillibles*, ils mettront peut-être de plus habiles maîtres que moi, sur la trace d'une route que je me fais gloire de leur montrer.

Depuis long-temps, monsieur, j'ai annoncé dans les journaux de la Havane, une découverte qui a été goûtée par les autorites bienveillantes de cette ville et par plusieurs artistes distingués. Ce plan est de remplacer avantageusement, en *economie, en force et en vitesse, les machines à* vapeur, moulins à bouteau manège, en substituant une machine aërostatique de mon invention, mise en action par un nouveau *Gaz Hydrogène*, non employe jusqu'à ce jour, et fruit de mes constantes recherches sur les progrès de l'aerostation, science sublime que dans mon enthousiasme j'appelle le genie du pouvoir humain. Je pense faire confectionner à la fonderie de votre ville, le peu de pièces qui composent cette machine, esperant que son heureux resultat présentera aux arts mecaniques un nouveau levier, dont l'application pourra être employee avantageusement, dans les sucreries, scieries de planches, moulins, extrations d'eau, &c.

Je vous serai reconnaissant, monsieur, de vouloir bien donner à cette lettre, par la voie de votre estimable journal, toute la publicité possible, afin de temoigner aux habitants de la Nlle-Orléans le désir sincère que j'ai de leur être agréable, en executant en leur présence mon premier essai de direction, avec un jeu d'ailes mecaniques que je viens de terminer, et qui diffèrent de toutes celles qui ont été faites ou abandonnées jusqu'ce jour: j'espère que la generosité accoutumée des Louisianais remplira promptement une souscription mediocre, capable de couvrir les dépenses de la première operation, n'ambitionnant pour toute recompense de ces travaux et du peril que j'affronterai dans ma 6ème. ascension, que l'approbation si flatteuse d'un peuple libre, encourageant le genie et protegeant les arts libéraux.

L'aeronaute, ADOLPHE THÉODORE.

ST.-MARTINVILLE, 8 septembre.

Voici l'extrait d'une lettre adressée à une personne de St. Martinville, par Mr. Rezin P. Bowie, qui, il y a environ six semaines, passa *par cette ville, dans son voyage aux provinces* du Mexique qui avoisinent notre territoire.

Cette lettre peut être de quelque importance pour ceux des citoyens des Etats Unis qui ont intention de visiter les pays espagnols.

Il est étrange, et reellement provoquant que le gouvernement mexicain, persiste à concevoir sans aucun fondement des motifs de jalousie contre les citoyens et le gouvernement des Etats-Unis. Si nous avons, comme il est certain, des relations amicales avec le gouvernement mexicain, dont ce dernier retire tant d'avantages, il est reellement dur que nos concitoyens ne puissent entreprendre un voyage dans les province mexicaines qui nous avoisinent, sans se pourvoir à grands frais, de passe-porte du Consul mexicain, et de plus, sans être constamment vexés à chaque poste militaire qui se trouve sur leur passage.

Quelle crainte les Mexicains peuvent ils avoir des Etats-Unis ou de leurs citoyens? de quelle manière avons-nous jamais manifesté des vues hostiles à leur égard? Il en est avec les nations comme avec les particuliers, l'on peut porter la légèreté de conduite trop loin, et les Mexicains peut-être un jour l'apprendront à leurs dépens.

"ANAHUAN, 6 août 1831.

"Monsieur,

"Je suis arrivé ici le 4 de ce mois, et je me suis adressé au *colonel Bradburn, pour en obtenir* un passe-port pour voyager dans l'intérieur ; ce dernier me fit l'observation que le gouvernement mexicain ne voulait plus recevoir aucun émigrant des Etats-Unis, et que si le détachement qu'il avait intention de poster sous peu à la rivière Natchez, s'y fut trouvé, j'eusse été arrêté et renvoyé de suite. Je conseillerais donc à tous ceux qui ne veulent pas s'exposer à des difficultés désagréables, à moins qu'ils ne soient citoyens mexicains, de ne pas se hasarder à visiter ce pays, jusqu'à ce que la jalousie du gouvernement mexicain cesse, ou qu'ils soient certains d'obtenir un passe-port du Consul mexicain à la Nouvelle Orleans.

"La petite ville d'Anahuan dans la baie de la Trinité, est bien située. Il s'y trouve un piquet de cinquante hommes, et à-peu-près le même nombre d'émigrans de New York, ils sont tous malades, et beaucoup de morts ont eu lieu. Il y a quelques avocats dans le village. C'est une petite place qui paraît assez fréquentée. Dans la même journée, on y juge un homme, on le condamne et on lui donne quatre ou cinq cents coups de fouet." *(Gazette.)*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

(A l'éditeur du *Morning-Chronicle.*)
PARIS,—juillet.

MONSIEUR,—Vous savez que nous nous sommes engagés à dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité dans le *Morning-Chronicle!* Si les événemens tournent en notre faveur, nous nous en réjouissons ; s'ils tournent contre nous, il nous est permis de nous attrister ; mais nous sommes dans l'obligation de dire les faits, qu'ils soient pour ou contre nous. Or, c'est justement ce que je vais faire aujourd'hui, relativement aux élections en France. Je viens de parcourir de nouveau une lettre que je vous ai écrite il y a quelques jours et qui a paru dans le *Morning-Chronicle* du 5 du courant ; je vois avec plaisir que mes prédictions étaient parfaitement exactes. Oui, je me dois cette justice, de dire que ma lettre était bien pensée ; je n'ai pas un mot à en retrancher. Rellsez là ! et comparez la avec les faits que je vais vous raconter dans cette lettre ; vous comprendrez alors notre position, et vous serez prêt à nous suivre dans notre carrière parlementaire, dans nos discussions et et nos décisions. Il n'y a rien de tel que de *connaître à fond la position et les forces relatives* des partis, dans des moments comme ceux-ci! C'est maintenant que cette connaissance est indispensable.

Et d'abord, il faut que je vous mette en garde contre les exagérations de deux partis extrêmes. L'un de ces partis a pour organe le *Journal des Débats*; et l'autre, le *National*. Il n'est pas nécessaire de nous arrêter aux roquets du premier—tels que le *Messager des Chambres*, et le *Journal de Paris*—quand nous avons à lutter contre le *Journal des Débats* ; et d'un autre côté, l'opinion du *Constitutionel* ne pèse pas une once, comparée au langage plein de vigueur et d'énergie du parti des patriotes, représenté par le *National*. Or, le *Journal des Débats* vous dira, (et une multitude de gens en Angleterre et ailleurs le croiront,) que le ministère a en sa faveur une immense majorité ; que tous les "candidats constitutionnels" lui sont dévoués ; et que des élections déjà faites, *les deux tiers sont pour lui*. Cela est faux! —Je ne puis employer une expression plus modérée, ou moins forte; parce qu'enfin, cela est faux! D'un autre côté le *National*, quoiqu'il ne soit pas tombé dans une erreur aussi grossière et aussi palpablement incorrecte, a fait cependant des calculs approximatifs généraux, par lesquels vous ne devez pas vous laisser tromper; *parce que ce sont des calculs de parti, faits pour* servir les projets de ce parti, et que, pour la plupart, ils sont erronés. Sur 229 députés nommés, il dit que 127 sont *patriotes* (j'expliquerai ci-après cette assertion) ! 20 ministeriels, mais opposés à l'hérédité de la pairie ; 41 anti-ministeriels; et 41 incertains. Ainsi, si tous ceux que l'on considère comme incertains étaient donnés au ministère, il y aurait, selon le *National*, 102 ministériels et 127 patriotes ou anti-ministériels, ce qui fait le total de 229. Il en resterait encore 230 à nommer, puisque la chambre doit se composer de 459 membres! Il faut vous garder de croire à ce rapport du *National*, car je garantis qu'il est incorrect. Si, donc, le *Courrier* de Londres, ou tout autre journal opiniste, vous dit que les elections sont decidement favorables à Casimir Périer et à son système de politique interieure et exterieure, je vous engage à ne pas le croire ; et si, d'autre part, *la Tribune, la Révolution, le Courrier-Français*, ou *le National* vous assurent que la majorité sera anti-ministerielle, à l'egard soit de la politique interieure, soit de la politique exterieure du cabinet, je vous engage de même à repousser cette allégation. Ni l'une ni l'autre de ces assertions n'est correcte, comme je vous le prouverai tout-à-l'heure.

Mais, auparavant, examinons quelques faits : *ils nous seront utiles pour notre estimation*, et ils nous aideront à nous former une opinion exacte de cette chambre, qui, je le répète, contiendra au moins 150 nouveaux membres.

A Paris, les elections sont moitié ministérielles et moitié autrement. Voyez la liste que je vous ai envoyée dans ma dernière lettre, et vous vous apercevrez que des 14 députés dont les noms suivent, nommés par le département de la Seine, 7 sont ministeriels, et 7 liberaux :—

1er. arrondissement,	M. Perier,	président du conseil des ministres.
2e.	do.	" Laffitte, libéral.
3e.	do.	" Odier, ministériel.
4e.	do.	" Gamaron, ministériel
5e.	do.	" Salverte, libéral.
6e.	do.	" Delessert, ministériel
7e.	do.	" Delborde, libéral.
8e.	do.	" Daunou, libéral.
9e.	do.	" Schonen, ministériel
10e.	do.	" Comte Lanbau, minist.
11e.	do.	" Barthe, ministériel.
12e.	do.	" Arago, libéral.
13e.	do.	" Rotet, libéral.
14e.	do.	" Las-Cases, libéral.

Ainsi, ils sont 7 contre 7. Dans le 1er. arrondissement M. Odilon-Barrot a été battu, mais nous connaissons deja son élection à Strasbourg, Chauny Verneuil, Brienne et Eure. Aussi est-il déjà élu ; et les quatre collèges qu'il sera obligé de refuser, (puisqu'il ne peut être député que d'un seul,) verront à la chambre quatre membres qui professent les mêmes opinions que ce savant et honorable citoyen. Dans le 1er. arrondissement l'élection de M. Casimir Perier a été un événement : sur 1,057 votants, 611 ont voté pour lui, et 116 contre lui. Cette élection a vivement ému notre président du conseil, et il serait au moins de nier l'importance de fait. D'un autre côté, la défaite de M. Jacques Lefebvre dans le 7e. arrondissement, et l'élection de M. Delborde, ont donné beaucoup de mécontentement au ministre, qui aurait volontiers sacrifié une grande somme d'argent, s'il eût cru pouvoir obtenir par ce moyen un autre resultat. De même, la défaite de M. Pons, candidat ministeriel, dans le 12e. arrondissement, et celle de M. Bourgeois dans le 5e., ont été *probablement sensibles* ; mais le ministre y a trouvé une compensation dans le rejet de M. de Corcelles, et l'élection de M. F. Delessert dans le 6e. arrondissement. Dans le fait, le parti républicain ne s'attendait pas au rejet de M. de Corcelles, et il en a éprouvé beaucoup de regrets. Mais il sera nommé probablement par quelqu'un des différents collèges qui ont élu plusieurs fois M. Odilon-Barrot et le général Lafayette. En somme, vous voyez donc, du moins pour ce qui est des élections de Paris, que le ministère et ses opposants n'ont le droit de chanter victoire, ni surtout, de se livrer à une exaltation telle que celle du *Journal des Débats*. Car, tandis que les sept candidats ministeriels n'ont eu entr'eux que 5,261 voix, les anti-ministériels en ont réuni 8,010!!!

Dans les départemens l'extrême gauche n'a perdu jusqu'ici aucun de ses partisans. Lafayette, Lamarque, O. Barrot, Dupont de l'Eure, Mauguin, Laffitte, &c. &c. sont tous nommés, et quelques uns d'entr'eux par deux, trois et cinq collèges différents. D'un autre côté, l'ast mir Perier a été nommé aussi par trois collèges, Dupin aîné, Guizot, Royer-Collard et Sebastiani sont réelus. Si l'amiral de Rigny a été rejeté dans les départements, M. E. de Corcelles l'a été à Paris ; et si le baron Louis n'a été élu nulle part, Mr. Lambert n'a pas plus réussi que lui. De manière qu'il y a *quid pro quo*. Il faut attribuer le non-réussite de M. de Rigny, le ministre de la marine, a se rapprocher avec le baron Louis, ministre aussi, qui a serai tous les partis, et qui prononce un serment de fidélité avec autant de facilité qu'il *prend un* verre de Champagne. M. de Rigny a été battu à Toulon, où M. Bernard, patriote, l'a emporté sur lui ; il a été battu à Brieg, où M. Charpentier, autre patriote, l'a aussi emporté sur lui à une grande majorité ; enfin, il a été battu à Meaux! où le général Lafayette a été nommé à une immense majorité. Ainsi, quoique deux ministres, MM. Perier et Barthe, aient été élus à Paris, deux autres ministres, MM. Louis et de Rigny, ont été rejetés dans les départemens. De même MM. Laffitte, Daunou et de Cormenin ont été nommés par les électeurs de différents collèges ; et ce sont des partisans du mouvement, de ces hommes qui veulent " qu'on marche avec la révolution.

Mais à côté de ces hommes qui sont connus non seulement de la France, mais de l'Europe entière, par leur longue carrière patriotique, leur attachément à la cause de la liberté, ou leur opposition systématique aux Bourbon et aux partisans du despotisme ; il se trouve un grand nombre d'hommes nouveaux, qui, pour la première fois, sont appelés à représenter la France dans la chambre des députés. Quelques uns sont bonapartistes, comme le brave Bertrand et le fidèle Las-Cases. Quelques autres sont républicains avoués, et ont fait leurs preuves depuis long-temps ; d'autres, enfin, sont partisans de la nouvelle monarchie de Louis-Philippe ; mais je n'en connais pas un seul qui soit partisan du duc de Bordeaux!! Quelques anciens membres de la chambre, tels que Royer-Collard, (qui, à la fin, a déclaré son opinion,) peuvent croire que la révolution aurait dû se terminer avec l'abdication de Charles X et de son fils, et que la nouvelle dynastie est illégitime, puisque Henri V vit encore.

Mais je ne connais pas un seul nouveau membre, pas un seul homme appartenant à la jeune France, qui ait été élu pour soutenir ces principes, et je doute beaucoup qu'un tel homme puisse l'être. Eh bien, donc, que diront et que feront *ces hommes nouveaux*, et comment voteront-ils? —Contre "l'humiliation de la France"—c'est le mot ; ils veulent la paix et l'ordre, la liberté et les lois ; mais il ne veulent pas que la France soit " humiliée."

La chambre ainsi constituée se composera des partis suivants : 1o. Le parti ministériel ! qui se prononcera pour la pairie héréditaire—pour une entente monarchique de la constitution de 1830—pour la loi actuelle des élections—pour la paix à tout prix—pour ne rien faire pour la Pologne, l'Italie, ni l'Espagne—contre la réunion de la Belgique avec la France—pour une liste civile énorme—un énorme budget—pour restreindre plutôt qu'augmenter la liberté de la presse,—pour les monopoles—pour le système de la restauration—et, surtout, pour ne point marcher avec la révolution.

2o. Le parti anti-ministériel, qui se prononcera contre l'hérédité de la pairie—en faveur des institutions républicaines—pour de nouvelles franchises nationales, plus larges et plus conformes à l'esprit de la révolution.

Telles seront les deux grandes divisions de la chambre actuelle; et les membres de la chambre précédente s'empresseront de se ranger sous les bannières de l'un ou de l'autre de ces partis.

Mais il y a un autre parti bien plus formidable, non par sa force numérique, mais par son *influence* et ses talens, qui paraîtra pour la première fois dans la chambre. Je veux parler des représentans de ces électeurs qui appartiennent à la jeune France révolutionnée. Si toute la France eut voté par les gardes nationaux, nous n'aurions eu qu'un bien petit nombre d'anciens députés ; mais, sous la nouvelle loi, l'aristocratie; a nécessairement la majorité des électeurs, et par suite, le nombre des représentans des électeurs qui appartiennent à la jeune France, n'excèdera pas 120 à 150 membres. Or, que fera ce nouveau parti dans la chambre des députés ! Votera-t-il toujours pour ou contre le ministère à chaque proposition ? Non. Tous les membres dont il se compose, s'opposeront-ils à une pairie héréditaire? Presque tous. Voteront-ils tous pour une intervention dans les affaires de Pologne? Non ; mais une majorité le fera. Embrasseront-ils tous la cause de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie? Non, nullement, mais un grand nombre d'entre eux. S'opposeront-ils à la politique interieure du ministère? Je ne le crois pas. Voteront-ils tous pour l'extension du système electoral? Je le crois. S'attendront-il une proposition qui aurait pour objet de retirer les droits et les charges auxquels la presse est soumise? Non. Voteront-ils tous pour la diminution de la liste civile et du budget? Très certainement. Demanderont-ils tous un système *général d'éducation en France, affranchi du* monopole et du contrôle des versitaires? Je pense que certainement ils le feront. Demanderont-ils tous des lois sur les élections plus libérales? Oui, sans en excepter un seul.

Vous voyez donc, que le ministre verra adopter ou rejeter toutes les mesures qu'il soumettra à la chambre, non par des votes de son parti en sa faveur, ni par ceux de ses opposants contre lui, mais d'après les votes du parti indépendant, qui ne se laissera point prévenir en faveur d'une proposition parce qu'elle serait faite par le ministère ; ni contre elle, parce que M. Mauguin s'y opposerait, ou même le noble et indépendant Lafayette.

Je n'ai pas parlé d'un certain parti, qu'on peut appeler celui des partisans de la " le commune " ; seulement parce que ce parti est si faible, si dépourvu de talens et de confiance, et qu'il a si peu de poids en France à côté des millions qui gouvernent autrement, qu'il serait superflu de compter sur une seule voix sur son compte. Ce parti votera toujours pour les mesures extrêmes ; il votera toujours d'une défiance immodérée ; il s'opposera toujours à la liberté, excepté quand il la croira susceptible de descendre à la licence, et servira ainsi la cause de la tyrannie. Ce parti se composera au plus d'une centaine de membres, qui ne pèseront aucun dit, soit sur les discussions, soit sur le vote de la chambre."

En somme je crois que vous pouvez calculer, 1o. que la pairie héréditaire sera abolie, et qu'une pairie à vie sera créée ; 2o. que la liste civile et le budget seront considérablement réduits ; 3o. qu'en législation les lois sages et libérales sur l'organisation municipale et électorale ; et 4o. je crois réellement que le ministre échouera dans son système outrageant de politique extérieure.

Mais rappelez-vous, je vous prie, que *j'ai déjà* dit, et que je ne cesserai que l'on puisse regarder les décisions de cette chambre comme une représentation exacte des principes, de la position et des sentiments des millions de Français ! *Elle vaudra beaucoup mieux que la dernière* chambre, mais il faudra que ce soit bien autre chose, avant qu'on approche de ce système de représentation adopté par les Etats-Unis, et qu'on avait positivement promis lors de la révolution de juillet dernier. Telle est mon opinion, et je desire qu'elle soit écrite dans vos colonnes.

J'ai achevé maintenant ma première vue générale de la composition de la nouvelle chambre ; je suis persuadé que j'ai rempli cette tâche avec fidélité et quels que soient les événemens, ils prouveront que j'avais raison. Je ne suis l'instrument d'aucun parti, je n'agis et ne travaille que pour le bonheur de la masse de la nation. Le ministre n'aura pas une majorité pour la totalité de son système, ni l'opposition pour son plan de gouvernement ; mais le ministre aura une majorité pour les mesures nationales, sages et justes ; et son parti sera en minorité sur la question de la pairie, de la liste civile et de la Pologne. Il est possible que M. Casimir Perier soit convaincu de ce fait d'ici au 23 ; et, s'il en est ainsi, nous aurons alors un changement de ministère, ou quelques changemens dans le système actuel. *Le Courrier Français* dit :

" Aujourd'hui les principes sont variables, les intérêts sont tous avec la liberté ; ce ne sont plus que des attaques d'opinion qui luttent encore contre les principes de la monarchie démocratique. Son *triomphe n'est pas douteux, et toute la question* c'est de savoir si l'on y arrivera paisiblement, ou si des résistances inconsidérées jetteront à travers la route des obstacles et des périls. C'est à la chambre prochaine qu'il appartient de nous *tirer de cette incertitude.*"

Voilà la question bien posée, il y a beaucoup de vérité dans ce peu de mots.

La *Gazette de France*, qui est rédigée avec un talent qui étonne et ravit, quoiqu'elle ait adopté le pire côté de la question, et qu'elle ait l'art de montrer le pire argument comme étant le meilleur, prédit, que comme il n'y aura pas, ou comparativement pas de ministres du centre droit, le contre gauche (le parti ministériel) ne pourra tenir contre les attaques de la gauche et de l'extrême gauche. La *Gazette* raisonne comme si Charles X était encore sur le trône, et comme si la chambre devait être éternellement divisée dans les mêmes fractions qui existaient sous la restauration. Mais en cela la *Gazette* sera dé-appointée. Un grand nombre de membres indépendants voteront maintenant pour ou contre une proposition, selon sa valeur intrinsèque où ses défauts, et non pas parce qu'elle aura été faite par M. Périer, ou que M. Odilon-Barrot s'y opposera. La France regarde maintenant avec intérêt, confiance et affection, ce parti indépendant et national ; c'est à lui qu'elle confie la noble tâche de lui assurer le respect au dehors, la paix et la liberté au dedans.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur.
O. P. Q.

DÉCÉDÉ aux Attakapas, jeudi dernier, 8 courant, Mr. JEAN LACOSTE.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

Expédiés hier

Barque Gen. Stark, Carrier, Trieste, J A Merle

Expédiés avant-hier.

Brick Barrier, Power, Gibraltar, J A Merle.
Goël Alerta, Vanstavorin, Rio Grande, J W Zacharie & co.
Goël Cannon, Petit, Campêche, J W Breedlove.
Sloop Splendid, Barclay, Mobile, Master.

CAFÉ ET CIGARRES.—80 barils et 106 sacs café de première qualité, et 14 milliers cigarres, récemment reçus, à vendre par
15 sept J. W. ZACHARIE & Co.

VIEUX VIN DE BORDEAUX, à vendre par
15 sep. J. MAGER.

SUCRE *première qualité*, à vendre par
15 sep. J. MAGER.

600 barils bœuf du Missouri, à vendre par
15 sep J. MAGER.

$10 DE RÉCOMPENSE.

L'arti marron de chez le soussigné, paroisse Jefferson, depuis le 2 août, le nègre **WILLIAM**, âgé de 23 à 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, jolie figure, mince quoique bien membré, la barbe bien garnie, ayant de beaux favoris et de belles dents.

Les capitaines de navires sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être pourvis.
15 sept.—3 P. TROUARD.

A LOUER

Pour l'espace de quelques années.

UNE JOLIE MAISON de campagne, à une lieue de la ville, au faubourg Plaisance ; elle consiste en 4 arpens de superficie, entourée en pieux debouts, les établissements y sont complets, consistant en deux maisons neuves briquetées entre poteaux, l'une de six petits appartemens et l'autre d'un seul, ayant chacune une galerie sur le devant ; d'une cuisine avec un four à pain et quatre chambres à domestiques attenant; d'un magasin, d'une écurie pour 24 animeaux ; d'un poulailler avec sa basse-cour et d'un pigeonnier au dessus et d'autres petites cabanes nécessaires, telles que chambre à bain avec sa grande chaudière et cheminée, dessus la dite, soit quantite d'arbres fruitiers en rapport, le pâturage y est considérable et excellent, la cyprière communale fournit quantité de bons bois à brûler pour son usage et l'on joint d'une grande batture sur laquelle on a droit. Les avantages qu'offrent ce local sont considérables, tels que de pouvoir y tenir une vacherie, et la proximite de la ville pour la vente du laitage et du jardinage.

S'adresser au cafe de Messrs. Merle & Girodeau. 15 sept—15

GRAISSE, Langues de Buffle, &c. 130 barriques graisse fraiche ; 32 demi-baril bœuf *mess*, à l'usage des familles ; quelques douzaines de langues de buffle : Aussi, quatre paires roues de charettes assorties, de Philadelphie, à vendre par,
DUCROS & MORPHY,
10 sept. rue de la Levee, No. 15.

LE soussigné prévient le public qu'il quitte le pays, il invite les personnes à qui il doit, à venir régler avec lui. Il invite aussi ceux qui lui doivent, à venir régler avec lui dans le plus pressant délai.

Il prévient aussi le public qu'il a cédé son établissement à un homme capable de le remplacer, à partir de ce jour.
3 septembre—8 F. OUVARD.

BILLETS D'ENTERREMENT, A VENDRE à l'imprimerie de cette feuille. On peut en faire imprimer avec les noms sur, en s'adressant seulement une heure d'avance. 13 septembre.

DEMANDE D'APPRENTIS.

UN ou deux enfans de dix à douze ans, trouveraient à s'engager pour apprendre le metier d'imprimeur. Les conditions seront avantageuses : S'adresser au bureau de cette feuille.
13 septembre.

VIN, EAU-DE-VIE &c.

A vendre en débarquement du brick *Aimable Marie*, venant de Bordeaux :
172 Barriques vin Meniferraud, Médoc, &c.
27 demis barriques vin blanc.
1050 caisses vin Medoc, St. Julien et autres.
50 paniers Champagne.
12 pipes eau-de-vie 1ème. preuve.
300 paniers ansette.
15 caisses cire blanche.

Et par d'autres navires :
250 barriques vin rouge, divers crus.
30 do. do. Haut Barsac.
Vinaigre, &c. P. E. SORBÉ,
13 sept. Rue Royale, No. 118.

BEURRE FRAIS.—117 jarres Beurre frais de 20 liv. chaque, à l'usage des familles, en débarquement du bateau à-vapeur Paul Clifford, venant de Cincinnati, à vendre par
STETSON & AVERY.
13 sept Rue du Camp.

16 BARILS HUILE DE LIN, en débarquement et à vendre par
13 sept STETSON & AVERY.

FARINE fraiche inspectée et de marques *très réputées*, convenable pour les boulangers et pour les familles, à vendre par
13 sept. STETSON & AVERY.

80,000 BRIQUES à vendre par les soussignés, en débarquement du navire *Aimable Creole*, vis-à-vis la rue Jefferson.
8 sept PERRET & CHARBONNET.

LETTRES DE CHANGE SUR NEW-YORK, à vendre par
8 sept PERRET & CHARBONNET.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné, le 15 août ou environ à cette époque, une négresse américaine âgée d'à peu près 16 ans, nommée **SUSANNAH,** d'une taille régulière et un peu fine, ayant appartenu ci-devant à M. Gilion, et appartenant maintenant à don Jose Figurola.—Quiconque ramenera la dite négresse à son maître ou à Victor de la Cova, rue St.-Louis, No. 45, recevra la récompense ci-dessus mentionnée, et en outre toutes les depenses légales qu'il pourra faire pour cette arrestation, lui seront remboursées. 8 sept.—4

Changement de Domicile.

J. MICHINARD,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit simples ou composés. 3 sept—12

IL a été perdu par le soussigné un CERTIFICAT, de douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négocians, portant le No 106. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie
13 sept—3, 1pm E. BERTUS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 16 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, le fond d'un magasin de marchandises sèches, &c. &c. 15 sept.

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 15 du courant, il sera vendu sur la levée, à 4 heures de l'après-midi, vis-à-vis la Douane, une quantité de sucre blanc, avarié dans le fleuve, à bord de la goëlette Jane, venant de la Havane ; vendu pour compte de qui il appartiendra. 15 sept.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 10 octobre prochain, à la bourse de Hewlett, à midi, par ordre de la Cour des Preuves de la Paroisse St.-